## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

(Circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 – Encart BO n° 34 du 18 septembre 2003)

Il est important d'adapter le projet d'accueil individualisé à chaque pathologie et à chaque cas individuel et de n'inclure que ce qui est indispensable à l'enfant concerné. Il convient de l'actualiser chaque année. Afin de respecter le code de déontologie aucun diagnostic médical ne peut apparaître sur ce document. Avec l'accord de la famille, toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant seront jointes au projet. Les informations qui relèvent du secret médical seront placées sous pli cacheté et adressées avec l'accord des parents au médecin désigné par la collectivité qui accueille l'enfant ou l'adolescent.

## L'ENFANT OU L'ADOLESCENT CONCERNE

-	Nom :	Prénom :	
-	Date de naissance ://		
-	Nom des parents ou du représentant légal :		
-	Adresse:		
• • • •			
-	Téléphone domicile :	Travail:	
_	Collectivité d'accueil école d'accueil d'accue	☐ établissement d'accueil de la petite enfance	
1 –	- COORDONNEES DES ADULTES QUI	SUIVENT L'ENFANT	
_			
_	•		
_	1		
-	· · ·	nologie:	
-	Le service hospitalier :		
<u>2 –</u>	- BESOINS SPECIFIQUES DE L'ENFAN	NT OU L'ADOLESCENT	
	Horaires adaptés		
	Double jeu de livres		
	Salle de classe au rez-de-chaussée ou accessible par	ascenseur	
	Mobilier adapté		
	Lieu de repos		
	Aménagement des sanitaires		
	Attente à éviter au restaurant scolaire		
	Nécessité d'un régime alimentaire		
	Local pour entreposer la réserve d'oxygène (le cas é	echéant)	
	Local pour kinésithérapie ou les soins		
	Autorisation de sortie de classe dès que l'élève en re	essent le besoin	
	Nécessité de prise en charge en orthophonie en parti	e ou en totalité sur le temps scolaire	
	Aménagement de l'éducation physique et sportive :	sports à adapter selon l'avis du médecin qui suit l'enfant	
	Aménagement des transports : éviter les trajets trop	longs et les transports mal adaptés	
	Aménagement lors d'une classe transplantée ou de c	déplacements : veiller à ce que l'enfant ait toujours sur lui sa trousse d'urgence	
	Demande de tiers-temps aux examens		
	Nécessité de mise en place de l'assistance pédagogiq	ue à domicile	

IA 53 01/2006

## 3 – PRISE EN CHARGE COMPLEMENTAIRE

Date:

☐ Intervention d'un kinésithérapeute : coordonnées,☐ Intervention d'un personnel soignant : coordonné ☐ Soutien scolaire ☐ Assistance pédagogique à domicile : intervenant d ☐ Prise en charge en orthophonie : coordonnées, lie	es lieu d'intervention, heures <i>Pédagogique</i> et modalités	
4 – TRAITEMENT MEDICAL (selon l'ordonnance adressée sous pli cacheté au méd		
Nom du médicament :		
Doses, mode de prise et horaires :		
5 – REGIME ALIMENTAIRE  (selon la prescription du médecin qui suit l'enfant		
Paniers repas		
<ul><li>Suppléments caloriques (fournis par la famille)</li><li>Collations supplémentaires (fournies par la famille)</li></ul>	e) – horaires à préciser	
☐ Possibilité de se réhydrater en classe	o) norunes a pressor	
Autre : (à préciser) :		 
6 – PROTOCOLE EN CAS D'URGENCI (à faire remplir par le médecin prescripteur et à ra		
- Signes d'appel :		
- Symptômes visibles :		 
0 11		 
- Symptômes visibles :		 
- Symptômes visibles : Mesures à prendre dans l'attente des secours :		 
- Symptômes visibles : Mesures à prendre dans l'attente des secours : 7 - REFERENTS A CONTACTER		 
- Symptômes visibles :	Tél. travail :	
- Symptômes visibles :	Tél. travail : Tél. :	 
- Symptômes visibles :	Tél. travail : Tél. :	
- Symptômes visibles :	Tél. travail : Tél. : Tél. :	
- Symptômes visibles :	Tél. travail : Tél. : Tél. :	
- Symptômes visibles :	Tél. travail : Tél. : Tél. :	

IA 53 01/2006